

CFC

en information documentaire

Quelles perspectives?

(Congress BIS du 30 août 2018)

Contexte

- Formation professionnelle initiale d'agente/agent en information documentaire en vigueur depuis 2009
- Plan de formation actuel en vigueur depuis 2014
- Plan de formation pas encore axé sur les activités pratiques
- Le deuxième examen quinquennal est imminent
- Environ 90 personnes achèvent cette formation chaque année, la plupart travaillent dans le secteur public

Bildungsplan

zur Verordnung über die berufliche Grundbildung

**Fachfrau/Fachmann Information und Dokumentation
mit eidgenössischem Fähigkeitszeugnis (EFZ)**

vom 30. Oktober 2014

Examen quinquennal

- Imposé par le SEFRI – les formations initiales sont soumises à un réexamen tous les cinq ans
- Vérifier si les contenus du plan de formation correspondent à la pratique et sont toujours d'actualité

Sur cette base, décision:

- La formation peut rester inchangée = aucune mesure à prendre
- Il faut des adaptations mineures = révision partielle
- Il faut de nombreuses adaptations pour actualiser les contenus du plan de formation = révision totale

Examen quinquennal - procédure

- Atelier de la branche sur l'examen quinquennal a eu lieu
- Il a réuni 12 participant·e·s des domaines suivants: bibliothèques publiques généralistes, bibliothèques scientifiques, archives et centres de documentation
- Il a permis de vérifier si les contenus du plan de formation étaient encore actuels

Questions:

- Quelles activités ont disparu?
- Quelles activités ne sont plus accomplies de la même manière?
- Quelles activités s'ajoutent avec l'évolution en cours et les changements qui affectent le profil professionnel?

Examen quinquennal - procédure

- Au vu de la grande hétérogénéité des appréciations et retours

Il faut:

- réfléchir aux mesures à prendre et les examiner dans le cadre d'un congrès, avec une base plus large

Atelier de la branche - constats

Trois grandes tendances:

1. Les contenus du plan de formation sont pour l'essentiel encore adaptés – il ne faut y apporter que des modifications mineures
2. Le profil professionnel a profondément changé, en particulier dans les bibliothèques publiques à vocation généraliste. Il faut axer davantage le profil d'activités sur la nouvelle fonction d'espace social des bibliothèques publiques généralistes.
3. On peut se demander, au vu des effets de la numérisation et de l'automatisation, s'il y a encore un avenir pour ce profil professionnel. Le progrès technologique entraîne la disparition de nombreuses activités du profil des AID.

Atelier de la branche – résultats concrets relatifs aux contenus actuels

- Développement des compétences dans le domaine du conseil et de la communication
- Intégration de la capacité de réflexion sur son propre travail et de réseautage
- Renforcement de la place du savoir-être (communication) et accent clair sur la médiation (travail d'information et de relations publiques)
- Intégration de compétences informatiques plus complètes pour instruction sur les applications et vue d'ensemble d'un environnement de travail largement automatisé et numérisé.

Atelier de la branche – résultats concrets relatifs aux contenus actuels

Autres adaptations possibles:

- Plus de place au catalogage et à la présentation thématiques
- Adaptation des contenus du plan de formation aux nouvelles formes d'information et aux nouvelles procédures qui y sont liées (mise à jour / vérification des licences / durée de vie)
- Intégration de la numérisation comme processus en soi

Atelier de la branche – Futurs champs I+D

Compétences informationnelles

- Appréciation et évaluation d'informations
- Etablissement de la transparence sur les mécanismes (de recherche)
- Fiabilité de la source
- Capacité d'identifier les cartels du savoir et la modification d'une information

Analyse de l'information

- Analyse et mise en réseau de l'information (entre les institutions)

Atelier de la branche – Futurs champs I+D

Aménagement de l'espace social

- Bibliothèques comme accès à des biens communs (instruction sur utilisation, préparation de contenus)
- Transmission de compétences (informationnelles)
- Création de liens sociaux, encouragement de la participation

Gestion des données

- Records management
- Plus de poids à l'archivage (flux de données / perte de données)
- Compréhension des systèmes de bases de données / discovery systems
- Occasion de repositionner la formation dans l'économie privée

Thèses

1. Tout va bien – il n'est pas nécessaire d'apporter de changement
2. Le profil professionnel est dépassé – nous le réaménageons en mettant des accents plus intéressants
3. Cet apprentissage est superflu – nous supprimons la formation initiale
4. Nous nous séparons: nous élaborons une formation bibliothécaire intéressante et intégrons les contenus liés à l'archivage comme élément prioritaire de l'apprentissage de commerce

Prochaines étapes

- Analyse des thèses dans le cadre de l'atelier
- Discussion sur les chances et risques inhérents aux différentes options

Après l'atelier, en plénière lors du congrès:

- Donner un ordre de priorité aux différentes thèses par vote électronique
- Instructions sur la procédure voir XX

Objectif:

- Disposer pour les prochaines étapes d'une appréciation d'un cercle étendu des acteurs de la pratique

**Merci pour votre
attention**